

## **CME du 6 octobre 2020**

### **Motion adoptée à l'unanimité**

**Du fait de leur exposition médiatique, certains membres de notre communauté hospitalière font l'objet d'attaques personnelles, sur les réseaux sociaux et dans les rubriques "commentaires" d'articles de presse publiés en ligne, mais aussi directement par téléphone, courrier postal, ou courrier électronique.**

**Ces attaques sont parfois ordurières, parfois d'une violence extrême, avec des menaces de sévices et des menaces de mort qui visent nos collègues eux-mêmes ou leurs familles.**

**La CME de l'AP-HP et toute la communauté médicale qu'elle représente tiennent à dénoncer avec indignation ces agressions.**

**Elles regrettent vivement qu'il soit tout simplement possible de tenir publiquement de tels propos, sans contrôle et sans risque. Elles souhaitent que les enquêtes qui ont pu être diligentées à l'encontre des auteurs de ces menaces aboutissent à des sanctions.**

**Elles tiennent à assurer les collègues ainsi visés de leur soutien plein et entier et de leur amitié, dans des moments qui peuvent être très difficiles.**